

Département de Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE CHENIÈRES

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.3. RÉGLEMENT GRAPHIQUE "LA CROÏSETTE"

Echelle 1 / 2000

Vu pour être annexé à
la délibération du Conseil Municipal
en date du 20/02/2020
approuvant le PLU

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :



Approuvé le :

Révisé le :

Modifié le :

Mis à jour le :

Document Élaboré et Diffusé par l'Etat

- A** Découpage en zone avec indication du type de zone
- UB** Emplacement réservé
- Éléments remarquables du paysage**
- *** Facade remarquable
- ★** Petit patrimoine local
- ★** Éléments du patrimoine naturel
- ★** Espace boisé classé
- ★** Trame Verte et Bleue
- ▲** Bât isolé
- Alignement en ordre continu
- Chemin piétonnier à créer ou à conserver
- Cavité
- Zone d'ales des cavités
- Zone inondable
- Cours d'eau
- Limite communale

